

Note d'approche

Le foyer populaire et le dispensaire des anciennes usines Henricot est patrimoine classé. Ce n'est pas qu'un style architectural situé historiquement, c'est aussi un témoignage d'une réalité sociale, et pour certains, un lieu de mémoire émotionnelle.

C'est aussi une construction qualitative qui nous a été transmise en relativement bon état.

Aussi mon point de vue, tant par respect pour le travail de ceux qui nous ont précédés, que pour des raisons de sobriété environnementale, est de conserver, et restaurer si nécessaire, autant que faire se peut, l'existant (sols, menuiseries intérieures, ...)

Cette démarche sobre sera également appliquée tant à l'isolation de l'enveloppe qu'aux nouveaux équipements techniques à prévoir. Tout cela concorde avec le principe DNSH auquel nous devons souscrire.

L'objectif poursuivi est la réduction des besoins en énergie du site et le recours à des matériaux biosourcés sera privilégié.

Nous sommes cependant face à un bâtiment dont l'enveloppe a été restaurée, sans l'isoler cependant.

L'observation de la situation sur place a révélé deux problèmes concernant la mise en œuvre de l'isolation par l'intérieur de l'enveloppe.

- Le remplacement des menuiseries extérieures n'a pas anticipé une future isolation des murs par l'intérieur en ce qui concerne la continuité de l'enveloppe thermique
- Les chevrons existants qui s'appuient dans la maçonnerie des façades est un point d'attention (l'isolation par l'intérieur va situer la face intérieure du mur de façade existant du côté froid, aussi des simulations informatiques seront réalisées afin de prendre position sur ce détail)

Un autre point d'attention technique, et potentiellement esthétique, est le contact des murs intérieurs avec les façades isolées par l'intérieur. Nous avons été confrontés dans le projet de rénovation de l'ancienne maison communale de Vaux-sous-Chèvremont à une problématique analogue. Aussi les nécessaires retours d'isolation et la continuité de l'enveloppe thermique vis-à-vis des châssis, pourront être résolus grâce à l'utilisation d'un enduit contenant de l'aérogel utilisé pour résoudre ces détails particuliers.

Une ventilation mécanique avec récupération de chaleur, et sonde CO² est envisagée. Elle ne sera pas dimensionnée pour les densités d'occupation exceptionnelles (jauge à décider avec le CA)

À l'AP une étude comparative pour décarboner la production

de chaleur sera réalisée. Une bivalence avec une pompe-à-chaleur semble adaptée au projet.

Une production d'électricité sera étudiée. Afin de conserver le caractère patrimonial du site, un carport photovoltaïque pourrait être envisagé. La possibilité de production hydroélectrique sera vérifiée.

Univers architectural

Je partage le souci des auteurs de l'EF d'éviter une séparation irréversible de la salle et de la cage de scène (le classement de la salle de spectacle conduit évidemment à cette attitude). Je propose donc de placer une grande porte sectionnelle pour réaliser cette séparation d'espaces.

Je pense aussi que la transformation de ce lieu culturel, vers un autre usage, culturel également mais autre, doit s'accompagner d'une attitude poétique qui doit imprégner le projet proposé.

La cage de scène est un volume très haut, et par là il génère une forte impression et est relativement onirique notamment grâce à sa lumière qui pénètre dans les fenêtres situées en haut du volume.

Aussi je propose de conserver son intégrité spatiale, et donc de ne pas amputer le volume pour y organiser des chambres. Le volume latéral en triplex pourra accueillir séjour, sanitaires et salle d'eau et une (ou 2) chambre. Nous proposons de prévoir une grande roulotte comme logement additionnel.

La séparation entre la nouvelle salle et la première se fera au niveau du cadre de scène.

NB :

- Accessibilité : nous préconisons l'utilisation d'un ascenseur léger ne nécessitant ni gaine en béton, ni hauteur importante au dernier niveau
- Inondation : un système de batardeaux amovibles pourrait être envisagé

